

pic council, I beg to convey to your Lordship and the members of the British Olympic Council our sincerest thanks for the hearty and hospitable reception afforded us during our visit to London for the Olympic Games of 1908. It is not so much the success achieved by the members of our Association as the absolute equanimity and sportsmanlike treatment shown to all foreign competitors which will be treasured as an undying remembrance of this historic meeting. Nothing could have been more gratifying to us than the fairness with which every detail of the games was arranged and conducted ; and we have learned from the able committee working under the guidance of your Lordship and the British Council the acme of sportsmanlike fair play and can realise why great Britain which has always been the ideal of Hungarian athletes is known as the home of sport in the truest sense of the word. We Hungarians shall always look back with the greatest pride and pleasure to the happy days spent in your hospitable capital with their constant reminders of the duties and pleasures of genuine sportsmen. » This letter is signed by M. Jules de Muzsa, member of the Budapest parliament, as acting president of the Hungarian Olympic Committee.

AUTOUR DES COSTUMES DE SPORTS⁽¹⁾

II. — LE POINT DE VUE HYGIÉNIQUE

Au point de vue de l'hygiène pure, le précepte unique et sans exceptions est bien simple à formuler. Pour se livrer au sport, il faut revêtir un costume *ad hoc* et changer quand le sport est terminé. Dans la pratique tonte fois, il en va autrement. Le gentleman le moins épris de correction qui se rend à la salle d'armes n'éprouve aucune peine à suivre ces prescriptions mais, s'il se rend seulement à bicyclette chez un voisin de campagne, un faux-col est à peu près le seul vêtement de rechange qu'il puisse emporter avec lui. Or cela suffit à orner la musculature d'un chef afri-

(1) Voir la Revue Olympique de décembre 1908.

cain ou océanien mais les civilisés n'ont point coutume de s'en contenter. Si le même voisin vous propose au cours de l'après-midi que vous passez chez lui, de ramer sur sa rivière ou de faire sauter le cheval qu'il vient d'acheter, la pure hygiène est encore moins en état d'exiger la stricte observation de la loi fondamentale dont nous venons de parler. Alors?...

Alors, il faut distinguer de nouveau entre les costumes spéciaux et généraux dont nous parlions la dernière fois. Le costume spécial doit être arboré *seulement en vue de l'exercice* auquel il s'applique et pour la durée de cet exercice. Dans l'intervalle, ne pouvant être nettoyé ou lavé à chaque fois, il doit sécher au grand air — au soleil même si cela est possible — de façon à être aéré abondamment. Dans les athletic-clubs d'Amérique, le « locker » ou l'on suspend en le quittant son vêtement de travail est ajouré sur ses quatre faces de manière à ce que l'air y circule en toute liberté.

Le costume général, lui, ne peut être revêtu et quitté de cette façon. On le conserve en dehors du travail et, à cause de cela, il doit toujours être *à base de laine*, c'est-à-dire que les tissus en contact direct avec la peau doivent être des tissus laineux ; ni toile ni coton. Jersey ou chemise de flanelle ?... On a souvent opposé les mérites de l'une et de l'autre, Il convient d'abord d'observer que la fabrication du jersey a fait d'énormes progrès tandis que la chemise de flanelle est déjà une très vieille connaissance ; son poids et sa « maniabilité » n'ont pas beaucoup changé ces années-ci. Au contraire on est arrivé à livrer des jerseys de laine si légers qu'ils passeraient presque au travers d'une bague; et les rameurs, par exemple ont grandement apprécié ce perfectionnement-là. Le résultat est que le jersey n'a plus rien de la grosse cuirasse encombrante qu'il constituait au début et que, sa qualité essentielle n'étant plus contrebalancée par de tels défauts, il s'inscrit au premier rang. Cette qualité, c'est d'adhérer à la peau. La chemise de flanelle n'y adhère pas par elle-même : il faut qu'un second vêtement l'y oblige. Sans cela elle couvre assez le corps pour empêcher la peau de respirer tout à fait librement et pas assez pour la préserver de tous refroidissements. Le jersey de laine absorbe la transpiration de façon bien plus absolue. Comme, d'autre part, il se prête admirablement aux mouvements les plus variés, nous croyons que sa supériorité est indiscutable.

Le costume général (et par là nous rappelons que nous entendons

le costume sportif établi en vue de permettre la participation à tout un ensemble d'exercices et non à un seul ; un escrimeur par exemple ne peut commodément, harnaché comme il l'est, monter à cheval ou boxer, tandis qu'un cycliste est en mesure de se livrer commodément à toutes sortes de sports) — le costume général donc présente, au point de vue de l'hygiène cet inconvénient qu'il subsiste après l'exercice, par conséquent — lorsque le mouvement a déterminé la sudation et placé le corps dans des conditions qui ne sont plus satisfaisantes. Comment y remédier ?

Il faut de toute nécessité que l'homme s'impose deux toilettes complètes par jour et toilette complète signifie ici savonnage de tout le corps : une le matin avant d'endosser son costume de sport et l'autre vers le soir en revêtant des vêtements de ville quelconques. Grâce, à ces précautions, le costume général devient assez sain pour que l'hygiène, renonçant au principe absolu que nous énoncions en commençant, se déclare satisfaite. Comme le costume spécial, le costume général doit être aéré fortement,

Il est à peine besoin de rappeler la condamnation des ceintures fortement serrées à la taille qu'on a si longtemps portées sous le nom de ceintures de gymnastique. C'étaient en somme des ceintures de pompiers avec l'anneau auquel fixer une corde en cas de péril. Cet avantage éventuel compense pour le pompier ce que l'hygiène y perd. Le sportsman, le gymnaste n'ont pas à s'en autoriser pour suivre une pratique parfaitement déficiente physiologiquement.

L'OISEAU ARTIFICIEL

L'exposition qui a eu lieu à Paris le mois dernier n'est pas la première du genre. N'oublions pas qu'il y a juste quarante ans, se tenait au palais de Cristal près Londres — alors le rendez-vous de toutes les nouveautés et de toutes les attractions — une exposition organisée par la Société aéronautique de Grande-Bretagne. Et, déjà en ce temps-là, existaient en principe les trois types d'oiseaux artificiels ; hélicoptères, ornithoptères et aéroplanes. Sans remonter jusqu'à Icare, personnage problématique, il convient de